



CCAS DE  
**CACHAN**

## **NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2025 DU CCAS ET DE SON BUDGET ANNEXE**

Note de synthèse à destination des citoyens retraçant les informations financières essentielles des comptes administratifs 2025.

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif et au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes de l'établissement pour l'exercice budgétaire N-1 et retrace ainsi l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées pour l'année 2025.

Le compte administratif boucle le cycle budgétaire annuel du CCAS. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année suivant celle à laquelle il se rapporte, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Il faut noter qu'il existe, parallèlement au compte administratif, un compte de gestion qui constitue la restitution des comptes du comptable public. Le compte de gestion est également voté par l'assemblée délibérante et son vote doit intervenir obligatoirement avant celui du compte administratif. Le conseil d'administration peut ainsi s'assurer, par ce double contrôle, de l'identité des valeurs entre ces deux documents qui retracent la même comptabilité.

## Structure du budget :

Les sections de fonctionnement et investissement structurent les budgets du CCAS :

- D'un côté, la section de fonctionnement (gestion des affaires courantes),
- De l'autre, la section d'investissement, concerne les achats ayant un critère de durabilité (matériel de bureau, informatique etc).

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel, les assurances, l'entretien et la consommation des locaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les loisirs pour les seniors, les actions de sensibilisation pour le handicap, les subventions versées aux associations et les aides d'urgence versées aux personnes en difficultés.

Les recettes de fonctionnement correspondent à la subvention versée par la Ville, aux produits des services d'aide à domicile, de restauration et de portage de repas à domicile, ainsi qu'aux subventions de la CNRACL et du Département dans le cadre du projet de réussite éducative et de la Conférence des financeurs.

Le budget d'investissement regroupe toutes les dépenses qui font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de l'établissement. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, d'équipement technique, de matériel informatique et de véhicules.

En recettes, la principale ressource correspond au report non utilisé des années antérieures.

Présentation synthétique du compte administratif 2025 du budget principal du CCAS :

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>TOTAL</b>
Recettes	43 062,77 €	2 556 667,78 €	2 599 730,55 €
Dépenses	396,45 €	2 532 400,78 €	2 532 797,23 €
<b>Résultat de l'exercice 2025 (a)</b>	<b>42 666,32 €</b>	<b>24 267,00 €</b>	<b>66 933,32 €</b>
Résultat à la clôture de l'exercice 2024 (b)	93 554,42 €	256 224,99 €	349 779,41 €
Part affectée à l'investissement : exercice 2025 (c)		0,00 €	0,00 €
<b>Résultat de clôture 2025 (d=a+b-c)</b>	<b>136 220,74 €</b>	<b>280 491,99 €</b>	<b>416 712,73 €</b>

Présentation synthétique du compte administratif 2025 de la Résidence Autonomie du Moulin  
(Budget annexe du CCAS)

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>TOTAL</b>
Recettes	121 916,95 €	1 448 289,45 €	1 570 206,40 €
Dépenses	218 879,52 €	1 035 079,93 €	1 253 959,45 €
<b>Résultat de l'exercice 2025 (a)</b>	<b>- 96 962,57 €</b>	<b>413 209,52 €</b>	<b>316 246,95 €</b>
Résultat à la clôture de l'exercice 2024 (b)	116 595,51 €	- 172 518,35 €	- 55 922,84 €
Part affectée à l'investissement : exercice 2025 (c)		0 €	0 €
<b>Résultat de clôture 2025 (d=a+b-c)</b>	<b>19 632,94 €</b>	<b>240 691,17 €</b>	<b>260 324,11 €</b>

Pour consulter le rapport détaillé transmis au conseil d'administration :

[Mettre un lien hypertexte vers la note de synthèse du CCAS](#)

[Mettre un lien hypertexte vers la note de synthèse de la Résidence](#)